



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@worange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer,
Maud Phelippot.

Vendredi 3 janvier 2014

N° 531

Administrateurs et salariés
vous offrent
leurs meilleurs Vœux



Société

Alternatives Économiques : mythes et réalités méconnues 4. Les immigrés prennent-ils l'emploi des Français ?

Le quatrième volet du dossier sur l'immigration ⁽¹⁾, publié dans *Alternatives Économiques* de décembre 2013, aborde la question des emplois que les immigrés sont censés, selon certains, prendre aux Français. Comme le souligne Laurent Jeanneau, « *quand les immigrés sont au chômage, on les accuse de profiter du système en se tournant les pouces. Mais quand ils travaillent, on leur reproche de voler les emplois des natifs* ».

Laurent Jeanneau explique que l'arrivée de migrants augmente l'offre de travail disponible, mais qu'elle a aussi un impact sur la demande. En effet, les immigrés – et leurs familles – sont également des consommateurs. En outre, ils créent parfois de nouvelles entreprises, contribuant ainsi à renouveler le tissu productif.

Selon Laurent Jeanneau, la concurrence entre immigrés et non-immigrés reste « *en général relativement limitée* ». De fait, les premiers occupent souvent des emplois qui n'intéressent guère les seconds, par exemple dans l'hôtellerie et la restauration, dans le nettoyage et la sécurité, ou encore chez des particuliers.

Au final, conclut Laurent Jeanneau, les métiers sont très cloisonnés et les hiérarchies professionnelles ont tendance à s'organiser par rapport à l'origine des salariés. Finalement, « *ce sont les immigrés eux-mêmes qui ont le plus à craindre de l'arrivée de nouveaux immigrés car la concurrence se joue essentiellement entre eux* »...



5. Les immigrés profitent-ils de la protection sociale ?

Le dossier d'*Alternatives Économiques* aborde en cinquième et dernier volet la question du coût de l'immigration au regard de la protection sociale. « *Dans l'ensemble, assure Laurent Jeanneau, les immigrés contribuent positivement aux finances de leur pays d'accueil, parce qu'ils paient plus de cotisations ou d'impôts qu'ils ne reçoivent de prestations.* »

S'il est exact que les immigrés non européens bénéficient plus souvent que les natifs des aides sociales, cela ne veut pas dire pour autant, selon le mensuel, qu'ils plomberaient les finances publiques. Laurent Jeanneau précise que la sur-représentation des immigrés parmi les bénéficiaires des prestations sociales s'explique essentiellement par leurs caractéristiques socio-économiques (faible niveau de qualification, nombre d'enfants plus important, etc.). À caracté-

⁽¹⁾ – Cf. *CÉAS-point-com* n° 528, 529 et 530 des 13, 20 et 27 décembre 2013.

ristiques identiques, la probabilité d'avoir recours aux allocations familiales ou aux aides au logement serait strictement la même.

Certes, il y a sur-représentation des immigrés parmi les bénéficiaires des allocations chômage, mais s'ils en perçoivent, c'est qu'ils ont cotisé pour y avoir droit. Et s'il y a sur-représentation des immigrés parmi les bénéficiaires des minima sociaux, les conditions pour bénéficier du RSA sont tout de même « *très restrictives et limitent les stratégies opportunistes* ».

Par contre, souligne Laurent Jeanneau, les immigrés pèsent moins que les natifs sur les dépenses de santé et de retraite. De par la pyramide des âges, « *ils sont nombreux à cotiser pour leur retraite, mais peu à toucher leur pension* ». Et plus jeunes en moyenne que les natifs, « *ils ont également moins de problèmes de santé* ». Or, insiste Laurent Jeanneau, « *les dépenses de santé et de retraite sont des postes de dépense bien plus importants que les prestations liées au chômage ou aux minima sociaux* »...

François Héran, sociologue et démographe :
« **Nous sommes tous des Français involontaires** »

Dans un entretien avec Thierry Pech, directeur de la rédaction d'*Alternatives Économiques*, François Héran, sociologue et démographe, rappelle que notre droit de la citoyenneté, « *fruit d'une longue histoire* », « *équilibré et logique* », est triple. Selon **le droit du sang**, est Français tout enfant de Français. Mais l'immense majorité de la population française établit sa nationalité par **le « double droit du sol »** : né en France d'un parent né en France, on est Français de naissance. Enfin, il y a **le « droit du sol simple », mais à effet différé** : né en France de parents nés hors de France, mais élevé sur place au moins cinq ans, on devient Français à sa majorité (à 16 ans sur demande, à 18 ans de plein droit). Pour François Héran, cette dernière possibilité, aujourd'hui contestée, est pourtant « *géniale* » : « *Elle nous dit qu'être né sur place et y vivre avant sa majorité est un signe de socialisation précoce et prolongée. Ce n'est pas le sol qui agit, c'est un sol durablement occupé* ».

Pour François Héran, ces jeunes, nés en France de parents nés hors de France, élevés en France, « *sont des Français involontaires, certes, mais qui ne l'est pas ? Nous sommes tous des Français involontaires, y compris M. Copé et Mme Le Pen* »...



Démographie

Alternatives Économiques évoque une « révolution silencieuse » Deux enfants par femme, nouvelle norme mondiale ?

La « révolution silencieuse » d'*Alternatives Économiques* (n° 331 de janvier 2014) est celle de la fécondité mondiale. En 1950, une femme mettait au monde cinq enfants en moyenne ; aujourd'hui, la moyenne se situe à 2,5. De plus en plus de pays en développement sont au niveau du seuil de remplacement des générations (2,1), voire nettement en dessous.

C'est le cas, par exemple, pour l'Amérique latine et une grande partie du continent asiatique, depuis l'Iran (1,98) jusqu'à la Thaïlande (1,41) en passant par la Chine (1,66). « *L'Afrique connaît un mouvement analogue, précise le mensuel, mais la fécondité y reste encore très élevée, si bien que l'essentiel de la croissance démographique mondiale à venir se fera sur ce continent* ».

Selon *Alternatives Économiques*, avoir deux enfants apparaît comme un « idéal universel ». Autrefois, avant les progrès sanitaires, une femme pouvait mettre au monde six enfants pour espérer en garder deux. La baisse de la mortalité – beaucoup plus rapide que celle de la natalité – a provoqué ensuite une explosion démographique, mais l'équilibre séculaire tend à se rétablir lentement.

Le niveau de fécondité est relativement bas, mais maintenant, « *on peut donner naissance à deux enfants et avoir la certitude qu'ils grandiront et qu'ils seront là pour veiller à*

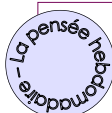
ses vieux jours ». Ainsi, s'universalise peu à peu ce modèle de deux enfants par femme, « *façonné par les progrès de l'éducation, de la santé, de la contraception, de l'enrichissement des ménages et de l'accès des femmes au salariat* ».

Cependant, avec deux enfants par femme en 2100, le monde pourrait alors compter près de 11 milliards d'habitants... Nous sommes « seulement » 7 milliards en 2013 !



Le saviez-vous ?

- ✓ En France, 22 % des femmes nées entre 1931 et 1935 ont eu quatre enfants ou plus, mais seulement 9 % des femmes nées entre 1961 et 1965.
- ✓ Parmi ces dernières, 39 % sont mères de deux enfants.
- ✓ Toujours en France, l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant est de 28,1 ans. Au début des années 1980, il était inférieur à 25 ans.
- ✓ En 2013, la population de l'Europe représente 10 % de la population mondiale. Selon les projections des Nations unies, elle sera inférieure à 6 % en 2100. Par contre, la population de l'Afrique sera multipliée par 3,8 pour atteindre plus de 4 milliards d'habitants (presque autant que l'Asie).



« Trésors de notre monde, les forêts naturelles tropicales pourraient disparaître de notre planète dans 30 ans si le rythme de déforestation ne change pas. En cause, les incendies liés au changement climatique, l'exploitation du bois, l'extraction minière (gaz, pétrole, diamant...) et les plantations agro-industrielles de soja, d'hévéa et de palmier à huile. Une catastrophe lente pour l'humanité, qui perd de précieuses ressources et se prive d'un régulateur du climat mondial. »

Gilles Fumey, « Protéger nos forêts, pour notre survie », *La Vie* du 14 novembre 2013.